

REGLEMENT INTERIEUR DU TROC ET PUCES DU CBB DU 1^{er} JUILLET 2018

1 - Organisé par le Club de Basket de Belz, ce troc et puces est une bourse de vente-échanges ouvertes à toutes les collections et objets d'antiquités et de brocante.

2 - Cette manifestation s'adresse aux collectionneurs et particuliers (dans la limite de 2 expositions par an), aux artisans d'art, aux associations, aux professionnels de la brocante, aux déballeurs d'un jour, qui s'engagent à respecter le règlement tant départemental que celui défini par l'organisateur.

3 - Seront exposants les personnes physiques ou morales, ainsi que les associations (loi 1901) dont le bulletin d'inscription sera **correctement rempli, daté, signé et accompagné du paiement par chèque pour la réservation de son emplacement.**

4 - Tout exposant possèdera sur lui une pièce d'identité prouvant son identité. L'organisation se réserve le droit de refuser ou d'exclure tout exposant pouvant entraîner des troubles lors de la manifestation.

5 - Les emplacements sont numérotés. Il ne sera toléré aucune modification concernant leurs attributions, sans l'accord express de l'organisation. Si toutefois, la salle de sport est occupée à 100%, il y aura des emplacements attribués en extérieur.

6 - Les objets déballés appartiennent au vendeur et sont sous sa responsabilité, tant en cas de détérioration, de vol ou préjudice. Il lui incombe de pourvoir à leur assurance.

7 - La vente et/ou l'échange d'animaux sont interdits. La vente d'articles neufs (sauf artisanat d'art), de denrées alimentaires, d'armes (hors collection et démilitarisées), d'armes blanches et d'objets de propagande est formellement proscrite. Aucune propagande idéologique, politique, religieuse ou autre ne sera tolérée sous peine d'exclusion.

8 - Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.

9 - L'organisateur se réserve le droit, pour des raisons de sécurité, d'arrêter les inscriptions à tout moment. En cas d'annulation par arrêté préfectoral, il ne sera effectué aucun remboursement.

10 - Aucun véhicule ne sera autorisé auprès des emplacements. Des parkings réservés seront prévus à proximité du site.

11 - Les exposants seront accueillis à partir de 6h30 et devront être en place pour accueillir les visiteurs à partir de 8h00. Ils ne pourront remballer avant 17h.

12 - Tout exposant arrivant en retard pourra se voir attribué un emplacement différent de l'emplacement réservé afin de ne pas perturber le bon déroulement de la manifestation.

13 - En cas de désistement, le remboursement des inscriptions ne sera admis que si le comité organisateur a été prévenu avant le samedi 30 Juin 2018.

14 - Location de tables (dans la limite des stocks disponible) au tarif de 2€. Réservez lors de la réception de l'inscription accompagnée du règlement. Les tables sont à disposition et à récupérer le jour même sur le site en caution d'une pièce d'identité.

15 - **Chaque exposant est autorisé à rentrer gratuitement sur le site avec une seule personne. Au-delà toute entrée sera payante. L'entrée des exposants en dehors de l'accueil se fera par l'entrée principale**

16 - Les enfants mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents.

BELZ

Dimanche 1^{er} Juillet 2018

TROC ET PUCES



RESTAURATION SUR PLACE

Informations + Renseignements

E-mail : trocbasketcbb@gmail.com

06.20.41.81.51 (après 18 heures)

Salle Omnisport à Belz

Rue des Sports 56550 Belz

De 8h00 à 17h00 Entrée 1€

Gratuit pour les moins de 16 ans

Organisé par le Club Basket de Belz

TROC ET PUCES DE BELZ

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom : E-mail :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tel :

PROFESSIONNEL

PARTICULIER (remplir l'attestation ci-contre)

ASSOCIATION

Fournir OBLIGATOIREMENT une copie de la PIECE D'IDENTITE à joindre au courrier

Précisez en cochant

Carte d'identité Permis de Conduire Passeport RC

N° de la pièce : Délivrée le :

à :

Joindre Chèque de reservation au nom de CBB Belz	Prix Unitaire	Nombre	Prix Total
Emplacement interieur 2m X 2m	6 €		
Emplacement extérieur 2m X 2m	4 €		
Location de Tables 2m10 X 70	2 €		

RESERVATION :

Je soussigné(e)..... reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur joint et déclare l'accepter sans réserve.

A Le Signature:

TROC ET PUCES DE BELZ LE 1^{er} Juillet 2018

ATTESTATION AUX PARTICULIERS

Je soussigné (e),

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et :

- I – de ne pas être commerçants
- II- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code du commerce)
- III – de ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R312-9 du code pénal)

Fait à :

Le :

Signature